

COMMUNIQUÉ DE L'OFFICE INTERNATIONAL D'HYGIÈNE PUBLIQUE

N° 629

Renseignements reçus du 6 au 12 décembre 1940.

Ce Communiqué contient les informations reçues par l'Office International d'Hygiène publique en exécution de la Convention sanitaire internationale de 1926, directement ou par l'intermédiaire des Bureaux suivants, agissant comme Bureaux régionaux pour l'application de cette Convention:

Bureau d'Extrême-Orient de l'Organisation d'hygiène de la Société des Nations, Singapour.
Bureau Sanitaire Panaméricain, Washington.
Bureau Régional d'Informations sanitaires pour le Proche-Orient, Alexandrie.

Explication des signes: ↗ signifie seulement que le chiffre des cas et décès est supérieur à celui de la période précédente; ↘ que ce chiffre est en baisse; → qu'il n'a pas sensiblement varié. Ces chiffres ne préjugent en rien l'évolution épidémiologique ultérieure.

I. — PREMIERS CAS (Articles 1er et 2 de la Convention sanitaire internationale de 1926).

Afrique. — AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE: Côte d'Ivoire: *fièvre jaune* — le 3 décembre, 1 cas suspect indigène masculin non vacciné, décédé à Seguela provenant de la subdivision d'Odienne. Les subdivisions d'Odienne, Seguela et Touba ont été placées sous le régime sanitaire n° 1 (danger imminent).

II. — MARCHÉ DES ÉPIDÉMIES (Article 4).

Afrique. — AFRIQUE-OCCIDENTALE FRANÇAISE: *variole* — du 21 au 30 novembre, 40 ↗ cas ainsi répartis: Guinée 3, Sénégal 3 à Ziguinchor, Soudan 1, Niger 33, dans le cercle de Marudi.

SOUDAN: *fièvre jaune* — du 17 au 23 novembre, la maladie était en décroissance et a donné pendant cette semaine 85 ↘ cas, 10 décès.

TUNISIE: *typhus exanthématique* — du 25 novembre au 1^{er} décembre, 16 ↗ cas ainsi répartis par contrôles civils: Béjà 1 à Djebel Abiod, Souk-el-Arba 3 à Cheikh Amor, Tunis 3 à Tunis, Tébourouk 1 à Le Krib, Sfax 8 dont 1 à Hazègue, 2 à Melloulèche, 5 à Cheikhat Khodma.

Amérique. — ETATS-UNIS: *typhus exanthématique* — du 29 septembre au 5 octobre, 64 cas ainsi répartis: Indiana 1, Maryland 1, Caroline du Nord 1, Caroline du Sud 8, Géorgie 20, Floride 1, Alabama 9, Mississippi 2, Louisiane 6, Texas 15; du 22 au 28 septembre, 63 ↘ cas ainsi répartis: Caroline du Sud 4, Géorgie 20, Floride 3, Alabama 8, Mississippi 3, Louisiane 3, Texas 22; *variole* — du 24 au 30 novembre, 40 ↗ cas dans 47 Etats et le district fédéral, aucun cas dans les ports; du 29 septembre au 5 octobre, les 16 cas se répartissaient comme suit: Indiana 1, Illinois 2, Wisconsin 1, Minnesota 2, Dakota du Nord 3, Dakota du Sud 1, Nebraska 3, Kentucky 1, Oklahoma 1, Washington 1; du 22 au 28 septembre, les 9 cas

This Communiqué incorporates information supplied to the Office International d'Hygiène publique under the terms of the International Sanitary Convention, 1926, directly or through the following organisations, which act as regional Bureaux for the purposes of that Convention:

League of Nations, Health Organisation, Far-Eastern Bureau, Singapore.
The Pan-American Sanitary Bureau, Washington.
The Regional Bureau for Sanitary Information in the Near East, Alexandria.

Explanation of signs: ↗ merely indicates that the reported figure of cases and deaths is higher than that for the previous period; ↘ that the figure is lower; → that it has not changed appreciably. These signs have no reference whatever to the subsequent epidemiological trend.

se répartissaient comme suit: Illinois 2, Michigan 1, Minnesota 1, Dakota du Nord 3, New Mexico 1, Californie 1.

Asie. — BIRMANIE:

Semaines	1-7.XII		24-30.XI		17-23.XI	
	C.	D.	C.	D.	C.	D.
Port: Rangoon						
<i>variole</i>	1	*	10	*	0	0
Ensemble du pays:						
<i>peste</i>	31	27	23	13	6	6
<i>choléra</i>	40	30	36	27	68	52
<i>variole</i>	11	3	28	6	15	4

* Donnée non disponible.

Typhus exanthématique — du 11 au 17 août, 1 cas à Mandalay, 1 cas à Rangoon, 1 cas à Syriam; du 4 au 10 août, 1 cas à Mandalay.

CHINE: Port: Changhaï: *choléra* — du 24 au 30 novembre, 0 ↘ cas. Provinces: *peste* — dans le district de Ningpo, province de Tché-Kiang (voir § 1 du Communiqué n° 626), fin novembre la maladie ne sévissait plus sous la forme épidémique.

INDOCHINE: *variole* — du 21 au 30 novembre, 42 ↗ cas, tous indigènes, 6 décès, ainsi répartis: Annam 7 → cas, 1 décès, Cambodge 1 ↗ cas, Cochinchine 16 ↗ cas, 5 décès, Laos 16 ↗ cas, Tonkin 2 ↗ cas. Renseignements parvenus tardivement: *peste* — du 21 au 30 juin, 1 cas mortel indigène à Phnom-Penh (Cambodge); *variole* — du 1^{er} au 10 juillet, 97 cas, 12 décès ainsi répartis: Annam 10 cas, 5 décès à Hatinh, Cambodge 2 cas, 1 décès à Battambang, Cochinchine 10 cas, 4 décès, Laos 1 cas à Savannakhet, Tonkin 74 cas, 2 décès; du 21 au 30 juin, 41 cas, 10 décès ainsi répartis: Annam 3 cas à Nhatrang, Cochinchine 6 cas, 1 décès, Laos 20 cas, 3 décès à Savannakhet, Tonkin 12 cas, 6 décès. Tous ces cas concernent des indigènes.

TURQUIE: du 1^{er} au 7 décembre, *typhus exanthématique* — quelques cas sporadiques; *varioloïde* — 0 \ cas. Statistique pour le mois d'octobre: *typhus exanthématique* — 31 → cas, 2 décès ainsi répartis par provinces: Balikesir 2 cas, Kangheri 1 cas, Eski-Chéhir 1 cas, 1 décès, Stamboul 11 cas, Smyrne 13 cas, Manissa 1 cas, Sivas 1 cas, Tokat 1 cas, 1 décès; *varioloïde* — 0 → cas.

Europe. — ESPAGNE: du 3 au 9 novembre, *varioloïde* — 20 → cas, 3 décès, ainsi répartis: Valladolid 1 cas, Madrid 3 cas, Lucena (Cordoue) 1 cas, Loja (Grenade) 2 cas, 1 décès; Provinces: Cordoue 1 cas, Cuenca 3 cas, Grenade 2 cas, 1 décès, Murcie 2 cas, Tolède 5 cas, 1 décès; *varioloïde* — 14 cas ainsi répartis: Palencia 1, Carrabanchel (Madrid) 1, Alcira (Valence) 3; Provinces: Caceres 1, Cordoue 1, Gerone 1, Guadalajara 1, Madrid 3, Salamanca 2.

FRANCE: *typhus exanthématique* — du 1^{er} au 30 septembre, 1 cas, 1 décès à Marseille; *varioloïde* — du 1^{er} au 30 juin, 4 cas dans le département de la Drôme, dont 1 à Montélimar et 1 à Romans. Un cas de *peste* signalé à Toulon en octobre, n'a pas été confirmé.

GRÈCE: *typhus exanthématique* — du 1^{er} au 7 décembre, 1 → cas en Attique et Béotie.

Océanie. — AUSTRALIE: *typhus endémique* — du 28 juillet au 3 août, 1 cas dans le Queensland;

du 21 au 27 juillet, 2 cas dans la Nouvelle Galles du Sud.

INDES ORIENTALES NÉERLANDAISES: *peste* — du 1^{er} au 7 septembre, 17 cas, 17 décès ainsi répartis par résidences: Kedoe 3, Pekalongan 7, Priangan 7; du 25 au 31 août, 3 cas, 3 décès dont 2 dans la résidence de Pekalongan, 1 dans celle de Priangan; *typhus exanthématique* — Sumatra (Côte Est), Atjeh et Tapanoeli: du 1^{er} au 30 juin, 41 cas; du 1^{er} au 31 mai, 41 cas.

III. — PESTE DES RONGEURS

Afrique. — ALGÉRIE: Résultats de la dératisation en novembre dans les ports de la circonscription d'Alger: nombre de rats capturés: 2.044 dont 1.984 (1.743 de la ville, 179 des quais, 62 des navires) à Alger, 15 à Tipaza, 17 à Gouraya, 10 à Duplex, 18 à Cherchell; nombre de rats examinés: 1.213, tous d'Alger, dont 1.043 de la ville, 148 des quais, 22 des navires; aucun de ces rats n'a été reconnu pesteux.

Océanie. — HAWAÏ (ILES): Ile d'Hawaï, district de Hamakua, zone de Paauhau, environs de Paauhau Landing (débarcadère), 1 rat pesteux le 17 octobre.

IV. — PORTS: DATE DU DERNIER CAS NOTIFIÉ AU COURS DU TRIMESTRE ÉCOULÉ.

(13 septembre-12 décembre 1940)

	Peste	Choléra	Typhus exanth.	Varioloïde		Peste	Choléra	Typhus exanth.	Varioloïde
Afrique					Asie (suite)				
Alexandrie (a)	—	—	9.XI	—	Cochin	26.X (d)*	—	—	19.X
Alger (a)	9.X	—	—	—	Cuddalore	—	—	—	12.X
Bône	—	—	10.X	—	Delhi (b)	—	—	—	7.X
La Calle	—	—	10.XI	—	Haïfa	—	—	23.XI	—
Le Caire (b)	—	—	12.X	—	Hong-Kong	—	23.XI*	—	16.XI
Port-Saïd	—	—	16.XI	—	Jaffa	—	—	30.XI*	—
Port-Sudan	—	—	—	14.IX	Kalingapatam	—	14.IX	—	—
Tunis (a)	23.XI (c)	—	4.XII	—	Macao	—	16.XI	—	—
Ziguinchor	—	—	—	30.XI	Madras	—	—	—	19.X
Asie					Europe				
Alleppey	—	—	—	19.X	Cavalla	—	—	28.IX	—
Bagdad (a)	—	—	30.XI*	30.XI*	Marseille (a)	—	—	30.IX	—
Bangkok (a)	—	—	—	26.X*	Zante	—	—	19.X	—
Bimlipatam	—	14.IX	—	—					
Bombay	—	—	—	26.X*					
Calcutta	—	26.X*	—	26.X*					
Cannanore	—	—	—	19.X					
Cawnpore (b)	—	14.X	—	—					
Chang-Hai	—	23.XI	31.X	—					
Cocanada	—	26.X*	—	—					

(a) Port maritime et aérien. (b) Port aérien. (c) Dans la banlieue. (d) Un rat pesteux.
* Dernière date pour laquelle des renseignements ont été fournis par la localité en question.

Royat (Puy-de-Dôme), le 12 décembre 1940.

Le Directeur Général de l'Office International
d'Hygiène Publique:

(Signé:) D^r Robert PIERRET.